

flashactu

20.11.2015

Mesures de sûreté complémentaires

En complément des mesures de sûreté d'ores et déjà mises en place par Air France, des mesures complémentaires spécifiques seront appliquées sur les escales sensibles :

Sécurisation du transport des équipages lors des trajets Aéroport/Hôtel/Aéroport :

- Mise en place d'un véhicule d'escorte
- Présence d'un agent de sécurité dans les navettes accompagnant les équipages jusqu'à l'hôtel

Sécurisation dans les hôtels d'hébergements :

- Présence d'agents de sûreté et mise à disposition de moyens de communication adaptés

Adaptation du programme à compter du 21 novembre :

- Suspension de l'hébergement à Bamako/relève équipage à Dakar
- Suspension de l'hébergement à Ouagadougou et Niamey/relève équipage à Abidjan
- Suspension de l'hébergement à Ndjamena/relève équipage à Libreville
- Arrêt des nights stop à Tunis

Par ailleurs, mise en œuvre du rapprochement documentaire à l'embarquement pour tous les vols au départ de la France.

Dans une [vidéo](#) diffusée le 20 novembre 2015, Frédéric Gagey a rappelé que la sûreté et la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients demeuraient la priorité absolue d'Air France.

